

26

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 MARS 2005 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI - WAGNER (suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBANY-Mme LEMBERGER (suppléante)
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	- WALTER
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- BASTIAN

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, WEISBECKER, TROG et Mme Dominique ROMAIN-CARCY

8) DIVERS.

Le Président, informe :

- **Le devenir des boues d'épuration.**

Le Conseil Général, représenté par Monsieur Pierre BERTRAND, Premier Vice-Président du Conseil Général, invite à une réunion le **13 avril 2005 à 17 H 30** dans la salle communale, rue principale à ALTENSTADT, elle porte sur les améliorations à apporter, concernant l'augmentation des boues produites, résidus de l'épuration dont la production a doublé.

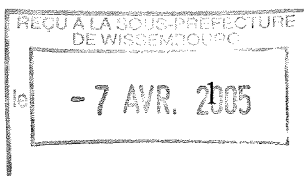
- **Avenant aux travaux du Setzbach.**

Une subvention de **19.389 €** nous a été octroyée par la Conseil Général, pour la réalisation des travaux urgents de protection des berges du Seltzbach à PREUSCHDORF, elle représente 60% du montant des travaux.

- **La définition de l'intérêt communautaire.**

A partir du 1^{er} août 2005, les Communautés de Communes doivent préciser dans leurs statuts la définition de l'intérêt communautaire.

A défaut de cette définition à l'issu du délai ; le texte de loi prévoit que la compétence est intégralement transférée. Les communes de la Communauté



de Communes auront donc à prendre la décision de la définition de l'Intérêt communautaire dans chacune de nos compétences.

Notre partenaire, la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer a prévu de s'adjoindre l'aide d'un bureau d'étude pour définir et rédiger les nouveaux statuts.

Le coût d'une telle opération est estimé à **5.000 €**

Le Conseil, à l'unanimité, propose de s'associer à la demande de la Vallée de la Sauer, et de financer les services d'un même bureau d'étude.

- **Débat sur l'élaboration du SCOT.**

Une rencontre avec l'ensemble du Conseil Communautaire est programmée le **19 mai 05 à 18 heures**, permettant ainsi de présenter l'élaboration du SCOT, réunion organisée par Monsieur STREBLER, avec la participation de ADEUS et du SDAU.

- **Développement Touristique.**

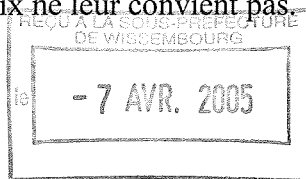
Monsieur SCHIELLEIN informe de la démarche de création d'un poste d'agent de développement touristique sur le territoire des Communautés de Communes de WISSEMBOURG, HATTGAU, SOULTZERLAND, VALLEE DE LA SAUER et PECHELBRONN.

Lors de la dernière réunion du 15 mars 2005, les représentants de l'ADT et du Département, nous ont informé de la possibilité du financement d'un tel poste par le Département à raison de 50% sur la totalité du fonctionnement (au lieu de 40% sur le seul salaire d'un agent de développement spécialisé de la Communauté de Communes)

A la question du devenir de l'OT Intercommunal, Armand BRACONNIER répond que sa création serait toujours souhaitable, mais que sa structure de fonctionnement pourrait être différente.

- **La Zone d'Activité du Willenbach.**

Monsieur STURM informe que huit propriétaires ont signé, par contre, les grands exploitants sont intéressés pour vendre (1ha 25 d'un seul tenant), mais le prix ne leur convient pas.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 4 avril 2005

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Armand Braconnier".

